

Décembre 2016

LES INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE EN ÎLE-DE-FRANCE

Quatre ans de suivi régional de 2012 à 2015

Catherine Vincelet (ORS Île-de-France)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

SYNTHESE

Accéder à l'étude complète sur www.ors-idf.org



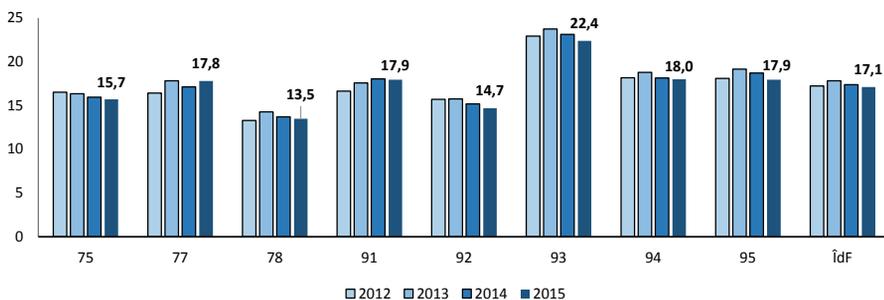
L'Île-de-France se situe au 3^e rang des régions de métropole pour le recours à l'IVG. Elle se caractérise par une forte hétérogénéité tant au niveau de l'offre qu'en termes de recours entre les départements d'où l'importance de suivre les indicateurs infra-régionaux.

En métropole, le taux de recours à l'IVG en 2015 est de 14,4 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux évolue différemment selon les âges, avec une baisse depuis 2010 chez les moins de 20 ans qui succède à une forte hausse entre 1990 et 2000 (15‰ en 2010, 12‰ en 2015). Le taux le plus élevé concerne les femmes de 20 à 24 ans (27‰ en 2015). L'IVG médicamenteuse représente 57 % de l'ensemble des IVG réalisées en France métropolitaine. Sur l'ensemble des IVG, 18% sont réalisées en cabinet de ville et 1,5% en centre de planification ou d'éducation familiale.

Sur la période 2014-2017, l'ARS Île-de-France a positionné l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme un enjeu majeur de santé publique et mis en place un projet visant à favoriser la réduction des inégalités d'accès à l'avortement (projet FRIDA). Accès aux différentes méthodes pour les femmes selon leur choix et fluidité des parcours sont des enjeux majeurs.

En donnant une vision globale de l'offre en matière d'IVG sur l'Île-de-France (hôpitaux, médecine libérale, centres de santé, centres de PMI et centres de planification et d'éducation familiale) et sur les recours à l'IVG des femmes domiciliées sur la région, les données présentées s'inscrivent dans la volonté d'amélioration des connaissances sur la pratique de l'IVG et le recours des femmes.

Taux de recours à l'IVG des Franciliennes par département de domicile de 2012 à 2015 (pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans)



Sources : SIAM (assurés du régime général) données transmises par la DREES pour les données 2012 ; PMSI (exploitation PérinatARS ÎdF), DCIR - Sniiram -(Régime général, MSA et RSI) (exploitation ARS ÎdF département Prospective et synthèse) pour les données 2013 à 2015, Insee RP2012, traitement ORS ÎdF

L'essentiel de l'étude

- ➔ 51 284 recours à l'IVG en 2015 par des femmes franciliennes, soit un taux de recours de 17,1‰ femmes en âge de procréer,
- ➔ Des taux de recours allant de 13,5 ‰ dans les Yvelines à 22,4‰ en Seine-Saint-Denis,
- ➔ Près de six IVG sur dix réalisées selon un mode médicamenteux,
- ➔ Diminution de l'offre hospitalière et augmentation de l'offre « en ville »,
- ➔ Une offre très inégale qui fait de Paris un pôle d'attraction majeur,
- ➔ Près de trois quarts des IVG réalisées dans le département de domicile de la femme mais des écarts importants selon les départements (de 86,5% à Paris à 58,9% pour le Val-de-Marne).

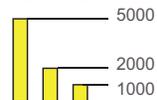
Flux domicile vers lieux de recours à l'IVG en 2015

Départements :

- Paris
- Seine-et-Marne
- Hauts-de-Seine
- Val-de-Marne
- Yvelines
- Essonne
- Seine-Saint-Denis
- Val-d'Oise

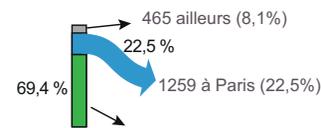
Echelle :

Nombre de femmes ayant eu recours à une IVG



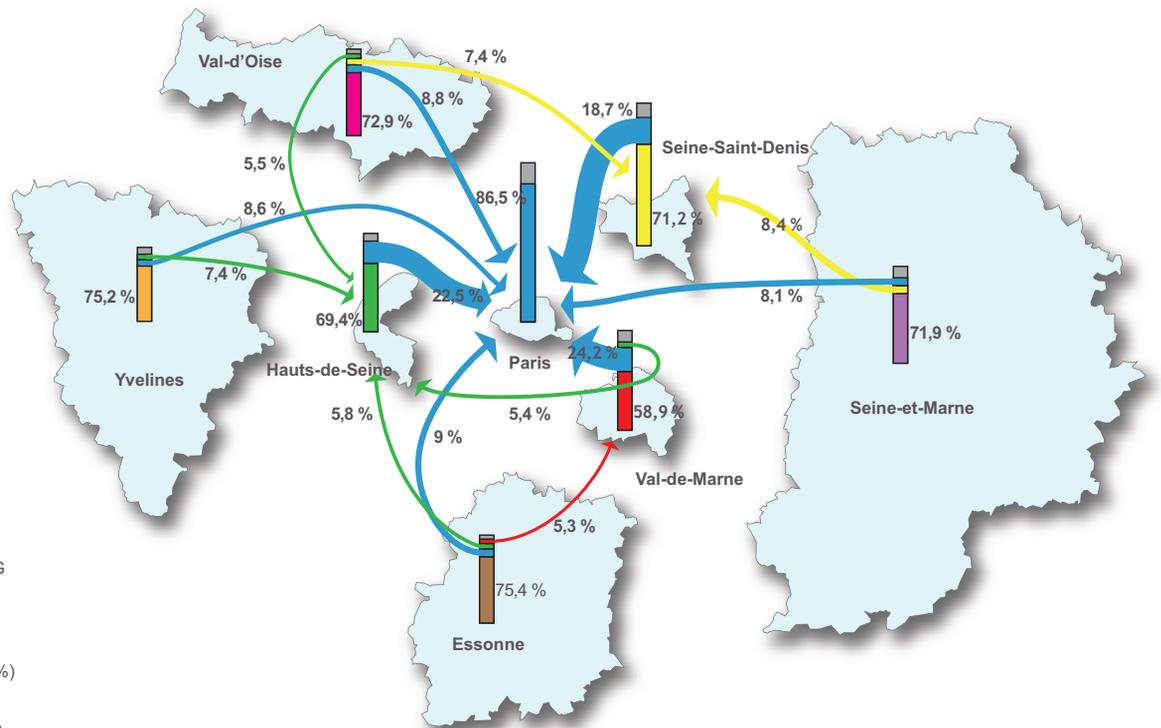
Exemple de lecture pour les Hauts-de-Seine :

5966 femmes ont eu recours à une IVG



4242 dans les Hauts-de-Seine (69,4%)

Sources : PMSI (exploitation Périnat ARS ÎdF), DCIR-Sniiram – (Régime général, MSA et RSI) (exploitation ARS ÎdF département Prospective et synthèse), traitement ORS ÎdF



Méthodologie

Il s'agit d'une analyse des données d'offre de soins et de recours à l'IVG réalisée à partir de trois sources :

- ➔ les données de l'Insee (recensement et état civil),
- ➔ les données du programme médicalisé du système d'information (PMSI) pour les données hospitalières,
- ➔ les données du DCIR-Sniiram pour les données « de ville ».

Les données sont présentées principalement sur la période 2012 – 2015.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

Une diminution du nombre d'établissements hospitaliers réalisant des IVG et une offre « en ville » en augmentation

Entre 2010 et 2015, l'offre hospitalière s'est appauvrie, passant de 89 établissements ayant réalisé au moins 50 IVG à 84. Six établissements ont réalisé en 2015 plus de 1 000 IVG, parmi eux trois se situent à Paris.

Simultanément, le nombre de praticiens ayant réalisé au moins une IVG en cabinet libéral est passé de 382 en 2010 à 476 en 2015. L'offre est particulièrement importante à Paris (178 en 2015). Par ailleurs, on dénombre en 2015 un total de 81 « centres de santé, centres de PMI et centres de planification familiale » ayant réalisé des IVG.

De fortes disparités de recours à l'IVG selon le département de domicile

En 2015, 51 284 recours à l'IVG ont été réalisés par des femmes franciliennes, soit un taux de 17,1‰ femmes en âge de procréer. Ce taux varie de 13,5‰ dans les Yvelines à 22,4‰ en Seine-Saint-Denis. Près de six IVG sur dix sont réalisées selon un mode médicamenteux, avec des écarts allant de 54,3% en Seine-Saint-Denis à 67,3% en Seine-et-Marne. La part des IVG réalisées à 12 SA ou plus est de 6,3% en 2015, part variant de 4,4% dans les Hauts-de-Seine à 8,0% dans les Yvelines.

Une légère diminution des taux d'IVG chez les plus jeunes

En Île-de-France, selon les données disponibles, 1 719 recours à l'IVG ont été réalisés par des femmes mineures en 2015, soit un taux de recours de 8,2 pour 1 000 femmes de moins de 18 ans avec des extrêmes allant de 6,3‰ dans les Yvelines à 11,8‰ en Seine-Saint-Denis. Sur les dernières années, la tendance générale est une diminution du taux d'IVG pour cette classe d'âge, et ce, sur l'ensemble des départements (moyenne régionale de 10,5‰ en 2012).

Une attractivité de Paris qui reste majeure

En 2015, dans près de trois quarts des cas, les Franciliennes ont recours à l'IVG dans leur département de domicile (73,5%). Ceci est cependant très hétérogène sur le territoire, variant de 86,5% pour les parisiennes à 58,9% pour les femmes du Val-de-Marne. Ainsi, Paris est le pôle d'attraction dominant en particulier pour les femmes domiciliées en proche-couronne.



Observatoire régional de santé Île-de-France

15, rue Falguière

75015 PARIS

www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro

Directeur de la publication : Jean-Philippe Camard (interim)

L'ORS Île-de-France, département autonome de l'IAU Île-de-France, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.